



Projet de construction sur un terrain appartenant a mon epouse

Par **PV069**, le **24/01/2019** à **12:20**

Bonjour,
Mon épouse a eu la donation d'un terrain avant notre mariage sous le régime de la communauté? Nous voulons faire construire une maison. Comment faire pour que l'ensemble terrain + maison appartiennent aux deux sans restriction.
merci

Par **Visiteur**, le **24/01/2019** à **16:28**

Bonjour
Vous devez acquérir la moitié du terrain, ou votre épouse peut vous en faire donation...
Vous pouvez aussi adopter le régime de la communauté universelle...